

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

aire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **2824**

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

TAHRI JOUTEI Naima

Date de naissance :

05-04-1952

Adresse :

518 Hj. FATEH - OULEMA Casablanca

Tél. : **0632 30 03 67**

Total des frais engagés

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Dr. Aissa ASSOULI
YOUSSEIFI
O.R.L
203, Bd Zarkaoui - Casablanca
Tél: 0522 75.10.93**

Date de consultation : **11/11/2008**

Nom et prénom du malade : **TAHRI JOUTEI Naima**

Age : **68**

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Maladie de l'oreille

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

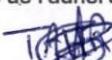
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **Casablanca**

Le : **11/11/2008**

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/7/12	C2	1	300.00	<i>25/7/12 AL</i> <i>25/7/12 AL</i> <i>25/7/12 AL</i> <i>25/7/12 AL</i> <i>25/7/12 AL</i>
26/7/12	Contrôle	0.51	0.00	<i>26/7/12 AL</i> <i>26/7/12 AL</i> <i>26/7/12 AL</i> <i>26/7/12 AL</i> <i>26/7/12 AL</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE NAGUIB Dr Naguib Nadia 334, Bd Oulfa Daoura Oulfa - Casablanca Tél : 05 20 00 25 95	05.11.2012	620,00
PHARMACIE NAGUIB Dr Naguib Nadia 334, Bd Oulfa Daoura Oulfa - Casablanca	10.12.2012	53.00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

Création remont. adionction)

fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU
DEVIS

Spécialiste des maladies et de la chirurgie des

NEZ - OREILLE - GORGE & FACE

Maladies de la Tête - Vertiges - Surdité

Diplômé de la Faculté

de Médecine de Paris

Ancien Médecin de L'hôpital Militaire

Med V



اختصاصية في أمراض و جراحة

الأنف، الأنف، الحنجرة و الوجه

أمراض الرأس - الدوخة - الصمم

خريجة كلية الطب بباريز

طبيبة سابقاً بالمستشفى العسكري

محمد الخامس

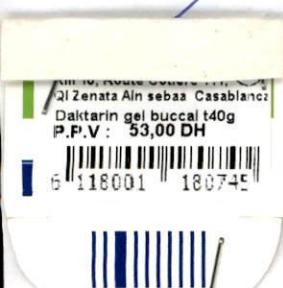
Casablanca, le 14/11/20..... الدار البيضاء في

53,00

TARIJ Youssef Naci

- Daktari Y. gel 

Acacia 31/15



PHARMACIE NAOUIB
Dr. Naouib Naci
334, Bd Zarkouni Casablanca
Tel : 05 20 00 25 95

Dr. Aïcha AGOUZZAL
YOUSSEFI
O.R.L
203, Bd Zarkouni Casablanca
Tél: 0522 95.10.93

203، شارع الزرقطوني إقامة بن حام الطابق الخامس الهاتف: 05 22 95.10.93 البيضاء

203, Bd. Zerkouni Résidence Ben HAM 5ème Etage à Gauche - Tél.: 0 5 22 95.10.93 - Casablanca



Neutral[®]

Casablanca, le

51/11/20

الدار البيضاء في

TANRY goutte Mme

38,50

38,50

- Neutral 30g

AS

Mois 10/2023

Dr. Aïcha AGOUZZAL YOUSSEFI
203, Bd Zerkouni, Casablanca
Tél: 0522.5.10.93

AS

136,20

NASONEX 50 µg/dose
Suspension pour pulvérisation
Flacon de 120 doses
P.P.V: 136,20 DH
Distribué par MSD Maroc

Mois 10/2023

AS

100ml 1200ml pul Nasal
2 flacon x 200ml

55,10

- 200ml x 200ml

AS

138,00
- Kalmanol gel (2x69,00)

15

2 gell

213,90

- Tanakam

(3x71,30)

1 unit

158 (31,7)

620,20

1 unit

~~Dr Aicha AGOUZZAL
YOUSSEUF
Dr. R. L.
203, Bd Zarkouni - Casablanca
Tel: 0522 95 10 07~~

PHARMACIE NAGUIB
Dr Naguib Nadia
334, Bd Oued Daoura
Oujda - Casablanca
Tel : 05 20 00 25 95

42932
2824



Le 27 novembre 2020

RADIO ANOUAL 111
111 BD ANOUAL
CASA, 20000
MAROC

Objet : PRISE EN CHARGE PARTIELLE

N/REF : : 20203320006804

Adhérent : TAHRI JOUTEI NAIMA

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que nous prenons en charge les frais de soins de NAIMA TAHRI JOUTEI.

Nous vous prions de noter que le restant à charge à régler directement par l'adhérent et que cette prise en charge est valable à concurrence de :

- Part Mutuelle : 2240.00 MAD
- Restant à charge adhérent : 560.00 MAD

Validité de prise en charge : du 27-11-2020 au 27-02-2021.

Pour le règlement de votre facture, nous vous prions de bien vouloir l'adresser jointe au double de la présente à la MUPRAS :

Centre d'affaire Allal Benabdellah. 49, Angle Rue Allal Benabdellah et Rue Mohammed Fakir 6ème Etage. Casablanca.

Nous vous remercions d'avance pour l'aide et l'assistance que vous apporterez à **NAIMA TAHRI JOUTEI**.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de nos sincères salutations.



NOTE AU DESTINATAIRE : La copie de la prise en charge est acceptée pour faire valoir le droit au paiement de la facture.

Le paiement des factures relatives aux P.E.C. est soumis aux conditions suivantes :

- Cette P.E.C. est nominative ne peut être cessible. Nous ne garantissons pas le paiement en cas de substitution du bénéficiaire.
- Toute facture doit mentionner la cotation des actes médicaux et doit être accompagnée d'une copie de la présente P.E.C. et des notes d'honoraires des praticiens.
- Toute facture doit être obligatoirement signée par notre adhérent.
- Pour toute analyse ou radio prière de transmettre les résultats et comptes rendus sous plis.
- Toute facture doit être libellée au Nom de la MUPRAS.
- **Identifiant fiscal (IF) Et l'identifiant commun de l'entreprise (ICE) doivent être obligatoirement mentionnés sur la facture.**
- Relevé d'identité bancaire (RIB) 24 chiffres doit être obligatoirement mentionné ou joint à la facture

Centre d'affaire Allal Benabdellah. 49, Angle Rue Allal Benabdellah et Rue Mohammed Fakir 6ème Etage. Casablanca.
Tél : 05 22 20 45 45 LG - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

AGOUZZAL YOUSSEFI

les maladies et de la chirurgie des

OREILLE - GORGE & FACE

de la Tête - Vertiges - Surdité

Diplômé de la Faculté

de Médecine de Paris

Médecin de L'hôpital Militaire

Med V



الدكتورة أكوزال عائشة اليوسفى

اختصاصية في أمراض رجراحة

الأنف، الأنف، الحنجرة والرجل

أمراض الرأس - الدرن - الصمم

خريجة كلية الطب بباريز

طبيبة سابقاً بالمستشفى العسكري

محمد الخامس

Casablanca, le

5/11/20

Mr - Mme - Enfant : Dr H. Youssfi Naiss

coir/706 d'ign
Kyste glottique par
douleur en IGM faite
RADIO DU CAVUM DE PROFIL

RADIO DES OS PROPRE DU NEZ

RADIO PULMONAIRE

BLONDEAU SCANNER

SCANNER

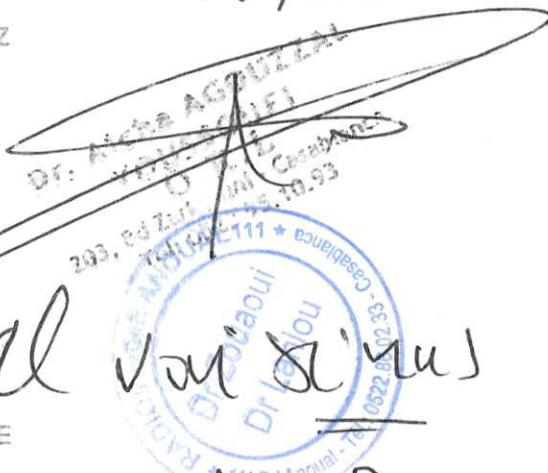
DENTASCANNER

IRM cerebral via scim

SCINTIGRAPHIE THYROÏDIENNE

RADIO PANORAMIQUE

ECHOGRAPHIE cervicale



203, شارع الزرقطوني إقامة بن حام الطابق الخامس الهاتف: 05 22 95.10.93
3, Bd. Zerkouni Résidence Ben HAM 5ème Etage à Gauche - Tél.: 0 522 95.10.93 - Casablanca

Dr Chakib BENNANI-SMIRÉS | Dr Hassan ZEGHARI | Dr Mohamed HAMDOUCH
Dr Abdelaziz ZOUAOUI | Dr Fatiha DADI-BENMOUSSA | Dr Nazha LAHLOU

Casablanca, le 03 Décembre 2020

DR. AICHA AGOUZZAL YOUSSEOUFI

Mme. TAHRI JOUTEI NAIMA

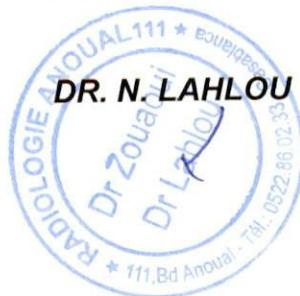
COMPTE RENDU

ECHOGRAPHIE CERVICALE :

- Glande thyroïde présentant les dimensions suivantes :
 - Lobe gauche : 32 x 10 x 9mm, soit un volume de 1,65cm³.
 - Lobe droit : 36 x 13,6 x 10mm, soit un volume de 2,8cm³.
 - Isthme : 3mm.
- Glande thyroïde de contours réguliers, d'échostructure modérément hypoéchogène avec une diminution du gradient thyromusculaire grade 2. Il siège de deux nodules modérément hyperéchogènes, bien limités, dont un postéro-polaire inférieur droit de 6 x 4 x 6mm, l'autre à gauche de 7 x 4mm de diamètre.
- Absence d'hypervasculisation du parenchyme thyroïdien.
- Intégrité des glandes sous maxillaires et parotides.
- Absence d'adénopathie cervicale.
- A noter une discrète surcharge athéromateux du bulbe carotidien droit.
- Absence de kyste thyroglosse visible.

Conclusion :

Thyroïde de petite taille, modérément hypoéchogène évoquant une dysthyroïdie, nécessitant une confrontation au bilan thyroïdien, il siège de quelques nodules de type bénin, classé TIRADS 3.



Dr Chakib BENNANI-SMIRÉS | Dr Hassan ZEGHARI | Dr Mohamed HAMDOUCH
Dr Abdelaziz ZOUAOUI | Dr Fatiha DADI-BENMOUSSA | Dr Nazha LAHLOU

Casablanca, le 03 Décembre 2020

DR. AICHA AGOUZZAL YOUSSEFOUFI

Mme. TAHRI JOUTEI NAIMA

COMPTE RENDU

I.R.M. CEREBRALE :

Technique :

Coupes sagittales T1, axiales T2 et Flair, axiales diffusion, coronales T2.

Résultat :

- Absence d'anomalie visible de la fosse cérébrale postérieure.
- L'étude de l'étage sus-tentoriel montre des cavités ventriculaires de volume normal, il n'y a pas d'anomalie des sillons corticaux et des espaces sous arachnoïdiens.
- Il n'y a pas de foyer ischémique systématisé ou de type lacunaire.
- L'étude des sinus de la face montre la présence d'une formation polypoïde en hypersignal T2 du fond du sinus maxillaire droit, sans niveau hydroaérique.

Conclusion :

- IRM cérébrale normale.
- Polype du sinus maxillaire droit.

DR ZOUAOUI ABDELAZIZ

